

04.12.2020 - 12:21 Uhr

L'ASA salue la stratégie du Conseil fédéral en faveur d'une place financière viable

Zurich (ots) -

L'Association Suisse d'Assurances ASA salue la nouvelle stratégie du Conseil fédéral pour la place financière publiée le 4 décembre 2020. Celle-ci met l'accent sur la compétitivité et la viabilité de la place financière et souligne l'ambition du Conseil fédéral de préserver la position de la Suisse comme l'un des principaux centres financiers au monde grâce à un cadre optimal. Le Conseil fédéral y examine aussi l'introduction d'un système pour les assurances, similaire au régime des petites banques.

La stratégie du Conseil fédérale concernant le marché financier revêt une grande importance pour le secteur de l'assurance suisse. Le 4 décembre 2020, le Conseil fédéral a publié l'actualisation régulière de sa stratégie. L'Association Suisse d'Assurances ASA salue expressément cette nouvelle version. Celle-ci assure la continuité, tout en étant orientée sur des objectifs clairs. Cette nouvelle stratégie relève également de nouveaux défis et tient compte des développements survenus tant au niveau national qu'à l'international. Comme il fallait s'y attendre, un rôle central revient à la préservation et au renforcement de la compétitivité et de la viabilité de la place financière suisse.

Un régime de petites banques à l'étude pour l'assurance

Dans ce contexte, l'ASA se félicite du fait que le Conseil fédéral souhaite examiner la question de l'introduction pour les assurances d'un système similaire au régime des petites banques. " Ce sont surtout les assureurs directs et les réassureurs de moins grande taille, lesquels affichent généralement des taux de solvabilité élevés, qui ne cessent à juste titre de réclamer une surveillance allégée ", déclare le directeur de l'ASA, Thomas Helbling. " Pour ces compagnies, la solution proposée va dans le bon sens. En effet, le respect des exigences réglementaires et de celles ressortant du droit de la surveillance implique généralement une grande charge de travail administratif, ce qui mobilise une partie non négligeable du personnel ".

L'ASA considère également d'un bon oeil les formes d'autorisation modulaires envisagées par le Conseil fédéral dans le sillage des progrès de la numérisation ainsi que l'encouragement des écosystèmes financiers. Une réglementation ciblée dans ce domaine, loin de restreindre la force d'innovation, tient compte en amont des éventuels développements indésirables et exploite ainsi chacune des opportunités offertes par la numérisation.

Accent particulier sur une place financière durable

La nouvelle stratégie concernant le marché financier met en outre l'accent sur le développement durable de la place financière suisse. Elle porte aussi bien sur les efforts entrepris contre les cyberrisques et le blanchiment d'argent que sur la définition de conditions d'exercice dans le domaine de la *sustainable finance*. L'évolution durable relève depuis toujours des affaires d'assurances, qu'il s'agisse d'évaluation des risques, d'articulation de contrats d'assurance ou de prévention des sinistres. Afin d'améliorer la visibilité et la transparence de ces efforts sectoriels, l'ASA a publié en juin 2020 son premier [rapport sur la durabilité](#), lequel paraîtra désormais à un rythme annuel. La branche de l'assurance estime qu'avec sa stratégie actualisée pour la place financière, le Conseil fédéral met en lumière les principaux champs d'action à privilégier pour préserver notre compétitivité au cours des prochaines années.

Contact:

Takashi Sugimoto, +41 44 208 28 55, takashi.sugimoto@svv.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004569/100861205> abgerufen werden.